

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'Association de l'industrie du cannabis du Québec accueille de nouveaux membres
- L'industrie québécoise du cannabis est en pleine expansion -

Montréal, Québec – le 28 mai 2020, l'Association de l'industrie du cannabis du Québec (AQIC) est heureuse d'annoncer qu'elle élargit ses critères d'adhésions afin d'inclure les producteurs de l'extérieur du Québec qui ont une entente d'approvisionnement avec la Société québécoise du cannabis (SQDC). Par conséquent, l'AQIC est heureuse d'accueillir 48North Cannabis (TSXV : NRTH). De plus, pour refléter la popularité croissante de la microculture au Québec, la catégorie microculture a également été ajoutée. Par conséquent, l'Association a le plaisir d'accueillir Fuga, un microproducteur de cannabis médical, sur le conseil d'administration.

L'industrie du cannabis a été considérée comme un service essentiel pour les Canadiens qui traversent la période de pandémie de coronavirus. Alors que nous nous dirigeons vers la reprise économique, l'industrie devrait également être considérée comme un secteur essentiel pour la reconstruction de l'économie. Les membres de l'AQIC emploient actuellement plus de 1000 personnes. Les entreprises prévoient de doubler leurs efforts d'embauche pour l'année prochaine. Bien que l'industrie du cannabis ait fait son chemin et qu'elle soit considérée comme un secteur à fort potentiel de croissance, l'accès au financement des institutions d'investissement demeure un défi. C'est pourquoi l'ouverture des membres de l'Association visant à ce que celle soit plus inclusive et diversifiée nous permettra d'atteindre nos objectifs collectifs.

Citations

« Nous sommes heureux d'élargir les critères d'adhésion à de nouveaux membres en élargissant l'adhésion aux microproducteurs et autres producteurs titulaires d'une licence de culture », a déclaré Michel Timperio, président de l'Association de l'industrie du cannabis du Québec. « Cette décision nous permet de représenter l'intérêt de l'ensemble de l'industrie et nous rend plus forts dans l'ensemble pour soutenir les efforts de reconstruction du gouvernement suite à la COVID-19. »

« 48North est heureux de se joindre à l'Association de l'industrie du cannabis du Québec. 48North s'est toujours engagé à travailler avec ses pairs de l'industrie pour accélérer une réforme significative afin de promouvoir les intérêts collectifs de l'industrie et des consommateurs. Cette industrie n'en est qu'à ses débuts avec une croissance significative à l'horizon. En collaboration avec nos pairs, dans des organisations comme AQIC, nous continuerons de plaider en faveur des réformes nécessaires pour assurer la croissance future », a déclaré Charles Vennat, PDG de 48North.

À propos de l'AQIC

L'AQIC représente les entreprises du Québec qui sont réglementées par la Loi sur le cannabis ou qui s'y préparent. L'AQIC vise le développement responsable d'un cadre réglementaire adapté au Québec, et ce, dans l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la

réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de la vente de cannabis vers l'économie licite. Pour de plus amples informations, consultez le www.aqic.ca.

-30-

Demandes médias

Sabrina Williams
Directrice générale
Association québécoise de l'industrie du cannabis
514-260-6364, swilliams@aqic.ca